

Amiens, le 7 mars 2023

Place des femmes dans l'entrepreneuriat : l'Urssaf dévoile ses statistiques

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'Urssaf publie des données spécifiques pour mettre en lumière la place des femmes dans le tissu économique français.

En tant que collecteur de référence des cotisations sociales, l'Urssaf dispose d'une richesse de données statistiques qui lui confère une place de choix dans l'observation de la situation socio-économique française. L'Urssaf a ainsi développé une connaissance fine et de haute qualité de ses usagers dont les femmes entrepreneures et les femmes dans l'entreprise.

Concernant l'entrepreneuriat féminin dans notre région, les femmes représentent 38 % des effectifs de travailleurs indépendants classiques (identique au niveau national) et elles sont plus de 46 600. Cette moyenne masque des différences entre secteurs pouvant aller de 5 % dans les travaux d'installation du BTP à 81 % dans la coiffure et les soins du corps. Pour les auto-entrepreneurs économiquement actifs, la part des femmes est de 41 % (là aussi identique au niveau national), et elles sont plus de 40 680

1- Le profil type

En moyenne, une femme travailleuse indépendante est âgée de 45 ans (46 ans au plan national) (données 2021) avec un revenu moyen de 38 610 euros (35 373 euros en France) (données 2020). 6,2% d'entre elles cumulent plusieurs activités dans le secteur privé fin 2021 (6,4 % en France), une part proche de celle des hommes (6,8%).

Concernant les auto-entrepreneures, en moyenne en 2021, la femme auto-entrepreneure est âgée de 41 ans (42 ans en France) avec un revenu moyen de 5 028 euros (5 531 euros en France). 23,2% d'entre elles cumulent plusieurs activités dans le secteur privé fin 2021 (22,9%), comme les hommes (23,3 %).

2- Un écart de revenus toujours constaté entre les femmes et les hommes pour ces deux catégories

En 2020, un écart de 11 598 euros (dernières données déclaratives connues) est constaté entre les revenus des femmes travailleuses indépendantes et des hommes (38 610 euros contre 50 208 euros).

De leur côté, les auto-entrepreneures déclarent en moyenne un revenu 23,9% plus faible que les hommes tous secteurs confondus, en 2021 (18,6 % au plan national)

Ces écarts s'expliquent en partie par la nature des activités investies : elles sont en effet sur-représentées dans les secteurs les moins rémunérateurs (coiffure et soins du corps ; santé et autres services personnels).

Certains secteurs restent plus paritaires, le BTP reste le secteur le moins plébiscité. Le secteur où l'on retrouve la part la plus importante de femmes indépendantes est le commerce de détail non alimentaire (hors pharmacie) qui regroupe 49% de femmes.

Parmi les auto-entrepreneurs, deux secteurs sont « presque paritaires » : les activités immobilières qui regroupent 52 % de femmes, et le commerce de détail non alimentaire (hors pharmacie) avec 51 % de femmes.

Retrouvez le détail des données sur les femmes dans l'entrepreneuriat et le secteur privé [dans ce document](#) disponible sur urssaf.org.

Depuis plusieurs années, l'Urssaf porte une attention particulière aux femmes entrepreneures. Grâce à son expertise, à ses services et à son rôle central au sein de la protection sociale, l'Urssaf est **un acteur incontournable pour les créatrices** à toutes les étapes clés de leur activité. Elle s'est fixé un objectif : accompagner les entrepreneures dans la création et la gestion de leur activité, en leur permettant de mieux appréhender leurs démarches sociales.

Ainsi, l'organisme favorise depuis plusieurs années des **partenariats** avec plusieurs associations qui œuvrent pour l'accompagnement de ses femmes dans leurs projets de création d'entreprise et de reconversion. Des partenariats nationaux ont été signés avec, par exemple, Les Premières et Femmes des Territoires. L'organisme participe également à la tournée Be a Boss, événement national visant à promouvoir l'entrepreneuriat au féminin.

Comme le souligne Yann-Gaël Amghar, Directeur Général de l'Urssaf *"En tant qu'acteur public, notre ambition pour l'année à venir est de continuer cet effort de sensibilisation et d'information à destination des femmes qui créent leurs entreprises en nouant des partenariats durables afin de les accompagner et de promouvoir l'égalité professionnelle et la parité sur tout le territoire"*.

Contacts presse :

Christophe DUMOULIN - christophe.dumoulin@urssaf.fr -

Maité PEREZ - maite.perez@urssaf.fr -

L'Urssaf en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf.

Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants.

Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal.

Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

Repères Urssaf Picardie : 5,36 milliards d'euros collectés auprès de 163 901 cotisants - 289 salariés